

N° 1504 - 43

Rabat, le 08/05/2023

APPEL A CANDIDATURES EXTERNES

Deux (02) Ingénieurs des Connaissances et des Données (Échelle 11) - Postes basés à Rabat

Conformément à sa stratégie de développement des métiers de l'audiovisuel ainsi que les activités à haute valeur ajoutée, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le 24/06/2023 un concours pour le recrutement de deux (02) Ingénieurs des Connaissances et des Données.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le 24/05/2023.

Fiche du poste

Mission :

Assurer la recherche, le traitement, l'exploitation et la mise à la disposition des utilisateurs des documents textes ou multimédia.

Principales activités :

- Recueillir et analyser les demandes d'information.
- Analyser la pertinence des documents et des supports, sélectionner et structurer les informations à transmettre, leur forme et leur support.
- Analyser les données de l'Agence pour les transformer en informations exploitables.
- Valoriser les données de l'Agence.
- Assurer une veille stratégique au profit des clients et des collaborateurs de la MAP.
- Fournir des rapports périodiques aux responsables.
- Concevoir et participer à la réalisation des projets Data Driven.
- Créer, structurer et maintenir les bases de données de l'entreprise.
- Compétences requises
- Bonne culture générale
- Aisance rédactionnelle en langue française, anglaise et arabe.
- Familiarisation avec les outils de gestion de l'information.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Aisance relationnelle.

Conditions requises pour postuler :

- Être de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 40 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des Administrations Publiques.
- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole des Sciences de l'Information.
- Être d'un niveau Advanced en Anglais.

Dossier de candidature :

- Demande de candidature
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
 - État civil du candidat.
 - Cursus de formation depuis le baccalauréat.
 - Parcours professionnel le cas échéant.
 - Domaines de compétence du candidat.
- Copie des diplômes depuis le baccalauréat.
- En cas de non disponibilité immédiate du diplôme de l'E.S. I, l'attestation de réussite et le relevé des notes seront acceptés pour passer le concours.
- Certificat délivré par un établissement de formation certifiant le niveau Advanced en Anglais.

Chacune des pièces du dossier doit être renommée selon la codification suivante : « N°CIN » _ « nature du document ». Les noms attribués aux documents sont :

Document	Nom de code
Demande de candidature	Demande
Curriculum Vitae	CV
Baccalauréat	Bac
DEUG ou Technicien	B2
Licence	B3
Master ou Diplôme d'ingénieur ou doctorat	B5P

- A titre d'exemple, le nom du fichier du CV : BE00000_CV

Déroulement du concours

Epreuves Écrites	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général	02h00	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3
Une épreuve de traduction	01h30	2

Pour les candidats ayant réussis les épreuves écrites :

Epreuves Orales	Durée	Coefficient
Des entretiens oraux et tests de personnalité et de profil.	30 min	7

Important :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma .
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.
- Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir les originaux de leurs diplômes. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.
- L'affectation des candidats s'effectuera sur la base des conclusions de la commission de recrutement.

 Le Secrétaire Général

Rachid BOUMHIL